



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

www.st-theodore.com



[saintheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier, qu'à une séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le «Règlement numéro 613-2018 visant la fermeture de chemins l'hiver sur le territoire de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».

L'objet du règlement numéro 613-2018 est de fermer, pour une période déterminée, des chemins sous sa juridiction.

Ce règlement est disponible au bureau municipal et toute personne peut en prendre connaissance, du lundi au jeudi, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30.

Cet avis tient lieu d'avis de promulgation.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 16 janvier 2018.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton